N°115 - Juillet 2024 - Les forêts dans le changement climatique : nouveaux enjeux

Ce numéro a été coordonné par par Bérold Costa de BEAUREGARD et Jean-Luc DUNOYER

**SOMMAIRE**

**Préface**

Par Marc FESNEAU

Ministre de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

**Introduction**

Par Bérold Costa de BEAUREGARD

Élu municipal et exploitant forestier

et Jean-Luc DUNOYER

Directeur de projet du Comité Stratégique de Filière Bois

**La forêt face au changement climatique : adaptation, gestion et renouvellement**

Aux origines de la gestion durable des forêts

Par Michel HERMELINE

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Le carbone forestier : un équilibre à trouver entre la préservation des stocks et le maintien d’une pompe à carbone

Par Christine DELEUZE,

Directrice de projet stratégie carbone à l’ONF

Salomé FOURNIER, Antoine BILLARD et Emila AKROUME,

Chargés de R&D à l’ONF

Antoine COLIN,

Chef du département d’analyse des forêts à l’IGN

Claire BASTICK et Henri CUNY,

Ingénieurs d’étude, département d’analyse des forêts à l’IGN

Estelle VIAL,

Ingénieure environnement FCBA

Mélanie JUILLARD,

Ingénieure d’études au CITEPA

Meriem FOURNIER

Directrice de l’unité SILVA-INRAE

et Jean-François DHÔTE

Directeur de recherche INRAE

Projections des stocks et flux de carbone du secteur forêt-bois français dans un contexte de changement climatique

Par Claire BASTICK, Antoine COLIN et Henri CUNY,

Institut national de l’information géographique et forestière (IGN)

Et Marin CHAUMET, Gérard DEROUBAIX, Mouchira LAHIANI, Lucile SAVAGNER et Estelle VIAL

Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA)

Évolution de la santé des forêts, zoom sur les crises récentes

Fabien CAROULLE

Département de la santé des forêts du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Observer, adapter, renouveler les forêts

Par Albert MAILLET

Direction générale de l’Office national des forêts (ONF)

La forêt privée et les modes de gestion dynamique

Par Roland de LARY

Directeur général du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

et Laurent de BERTIER

Directeur général de Fransylva

Les Communes forestières, engagées pour la défense des forêts françaises

Par Philippe CANOT

Président de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR)

Migration assistée des essences forestières : un levier d’adaptation parmi d’autres

Par Brigitte MUSCH

Office National des Forêts (ONF)

et Éric PAILLASSA

Centre national de la propriété forestière (CNPF)

Évolution adaptative des chênes et changement climatique

Par Antoine KREMER

UMR Biodiversité, Gènes et Communautés de l’INRAE - Université de Bordeaux

**Les usages du bois : répondre aux besoins des hommes et contribuer à la transition vers une économie bas carbone**

Proposition d’un scénario de convergence offre-demande de la filière bois

Par Hughes-Marie AULANIER

Principal - Carbone 4

et Gabriel FOLLIN-ARBELET

Chef de Projet - Carbone 4

Et, en qualité de représentants du « groupe noyau » coordinateur de la filière bois,

Maxime CHAUMET

délégué général de France Bois Forêt

et Jean-Luc DUNOYER

directeur de projet du Comité Stratégique de Filière Bois

Construire et rénover l’habitat avec le bois

Par Dominique COTTINEAU

Délégué général de l’Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)

et Nicolas DOUZAIN-DIDIER

Délégué général de la Fédération Nationale du Bois (FNB)

La construction bois : bas carbone, sûre et efficiente

Par Michel VEILLON

Directeur général d’Ossabois

Le bois dans les bâtiments et équipements des Jeux Olympiques de Paris 2024

Par Georges-Henri FLORENTIN

Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts honoraire, secrétaire de la section

Forêt filière Bois de l’Académie d’Agriculture de France, président de France Bois 2024

Vers une économie de la fonctionnalité : réemploi et recyclage

Par Jean-Louis LOUVEL

Président-fondateur de PGS GROUP

Meubler et aménager en bois : un modèle souhaitable pour concilier décarbonation et réindustrialisation en France

Par Cathy DUFOUR

Déléguée générale de l’Ameublement français

L’industrie papetière : un convertisseur de carbone biogénique contribuant à la lutte contre le changement climatique

Par Paul-Antoine LACOUR

Copacel

Le bois énergie, une énergie renouvelable incontournable à la transition énergétique

Par Émilie MACHEFAUX, Nicolas TONNET et Jérôme MOUSSET

Agence de la Transition écologique (ADEME)

Investir dans les outils de production et la captation de valeur ajoutée en France

Par Sylvain BORDEBEURE

Référent filière bois à l’ADEME à la direction Bioéconomie et Énergies renouvelables

et Dominique WEBER

Président du Comité Stratégique de Filière Bois (CSF Bois)

**L’utilité sociétale de la filière forêt-bois**

Forêt, territoire et société

Par Anne-Catherine LOISIER

Sénatrice de la Côte d’Or

Le Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets : une expérience de dialogue territorial en contexte de conflit forestier

Par Jean CACOT, Vincent GUICHARD,

Bibracte EPCC

Marieke BLONDET, Éric LACOMBE,

Centre de Nancy d’AgroParisTech et laboratoire Silva (UMR 1434)

Philippe BARRET et Nicolas LE MÉHAUTÉ

DialTer

Les chiffres clés de la Veille économique mutualisée (VEM) de la filière forêt-bois

Par Éric TOPPAN

France Bois Forêt

et Mouchira LAHIANI

Institut Technologique FCBA

Les forêts et la filière bois dans le Grand Est face aux conséquences des changements climatiques : menaces et perspectives

Par Jean-Pierre RENAUD

Vice-président de Fibois Grand Est

**Conclusion**

La feuille de route forêt-bois dans la planification écologique

Par Antoine PELLION

Secrétaire général à la Planification écologique

et Vincent HULIN

Directeur de programme Biodiversité

----------------------

2024-07-01\_p

Préface

Par Marc FESNEAU

Ministre de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Quatrième surface forestière en Europe, la forêt française constitue pour notre pays un patrimoine d’avenir. À la fois pompe à carbone et réserve de biodiversité, elle est aussi un espace de développement économique créateur d’emplois et un lieu de reconnexion des citoyens avec la nature. Plus que jamais, la forêt est un élément clef de nos ambitions climatiques, de lutte contre la perte de biodiversité et de réconciliation de la société française avec la ruralité.

La capacité de stockage du carbone de nos forêts est essentielle pour répondre aux objectifs de neutralité climatique de demain. Or, depuis quelques années, sous l’effet du réchauffement climatique, la forêt française fait face à des risques naturels et sanitaires sévères qui provoquent le dépérissement de nombreux massifs.

Adapter la gestion des forêts aux évolutions du climat pour leur permettre d’être plus résilientes devient une nécessité absolue. Reconstituer des peuplements en capacité de résister aux évolutions du climat permettra de protéger la biodiversité mais aussi d’assurer la production de bois nécessaire à la décarbonation de nombreux autres secteurs de l’économie comme la construction ou l’emballage.

2024-07-02\_int

Introduction

Par Bérold Costa de BEAUREGARD

Élu municipal et exploitant forestier

Et Jean-Luc DUNOYER

Directeur de projet du Comité Stratégique de Filière Bois

On attend beaucoup de la forêt, tant par les agréments que par les produits qu’elle fournit. Sa gestion soutenable entre les générations, dont le maintien à long terme du puits carbone forestier, demande que la forêt soit vigoureuse, gérée de façon dynamique et que son produit soit pour l’essentiel orienté vers des usages durables. Et l’agrément suppose que la forêt reste belle.

La forêt hexagonale s’est remarquablement développée, en surface et en qualité au siècle dernier.

Depuis, les dérèglements climatiques plus rapides que l’adaptation naturelle des forêts questionnent la vitalité à terme de nombreux massifs, une tendance aggravée par l’occurrence de crises telles que des incendies ou des attaques d’insectes ravageurs qui modifient brutalement le paysage forestier local.

La qualité de produits susceptibles d’entrer dans des usages du bois s’en trouve elle-même modifiée avec une part attendue croissante de « bois de crise ». D’un point de vue social et économique, le renforcement d’une souveraineté industrielle pour la valorisation et transformation du bois issu de cette récolte française est prioritaire, pour la balance commerciale, pour le maintien d’un tissu industriel diffus autant que pour la réduction d’importantes émissions carbone « logistiques ».

Ces sujets prennent leur juste place dans la définition de politiques publiques de transition écologique et de transition vers une économie bas carbone.

Politiques pour lesquelles il faudra pouvoir projeter et intégrer un scénario de bouclage en temps long entre gestion des forêts, offre de produits et demandes de consommation, avec une vision systémique des équilibres à conserver et une complémentarité maintenue entre de multiples usages pour le bois.

2024-07-03

Aux origines de la gestion durable des forêts

Par Michel HERMELINE

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Le concept de gestion durable est né du développement démographique et économique qui a puisé dans les ressources forestières jusqu’à menacer leur existence. Les principes de gestion durable, tels qu’ils sont définis aujourd’hui, sont apparus depuis plusieurs siècles en Europe. Cette gestion durable s’est construite au fur et à mesure que des limites étaient atteintes, sous la pression des conséquences de la disparition, de la dégradation et de la surexploitation des forêts. Progressivement, le souci du renouvellement des forêts – et des revenus, des biens et des services qu’elles procuraient –, de la programmation sur le temps long et de la préservation même du couvert forestier ont forgé le droit forestier mais aussi un corpus technique, mis en œuvre par une administration dédiée : les « Eaux et Forêts ». La notion de développement durable, consacrée au niveau mondial depuis 1987, est une généralisation à l’ensemble des ressources de la planète d’une prise de conscience que nous avons eue à l’échelle nationale avec nos forêts.

2024-07-04

Le carbone forestier : un équilibre à trouver entre la préservation des stocks et le maintien d’une pompe à carbone

Par Christine DELEUZE

Directrice de projet stratégie carbone à l’ONF

Salomé FOURNIER, Antoine BILLARD et Emila AKROUME

Chargés de R&D à l’ONF

Antoine COLIN

Chef du département d’analyse des forêts à l’IGN

Claire BASTICK et Henri CUNY

Ingénieurs d’étude, département d’analyse des forêts à l’IGN

Estelle VIAL

Ingénieure environnement FCBA

Mélanie JUILLARD

Ingénieure d’études au CITEPA

Meriem FOURNIER

Directrice de l’unité SILVA-INRAE

Et Jean-François DHÔTE

Directeur de recherche INRAE

Avec près de 72 MtCO2 eq absorbées en 2013, la forêt de métropole représentait jusqu’à ces dernières années un puits conséquent de carbone, équivalent à la compensation d’environ 15 % des émissions de gaz à effets de serre de la France. Cette situation venait d’une progression historique de la forêt au cours du XXe siècle, en termes de surfaces et de volume sur pied. Par rapport au temps long forestier, notre forêt était donc encore jeune et en progression.

Depuis ce puits a fortement réduit et on parle même d’effondrement de 50 % en 10 ans. La forêt est rattrapée par d’importants dépérissements, des incendies de forêt, mais aussi une réduction de sa croissance à la suite des extrêmes climatiques de ces dernières années.

Au moment de la révision des politiques publiques sur la Stratégie Nationale Bas Carbone, le rôle de la forêt est réinterrogé entre maintien d’un stock, support de production et de nombreux services environnementaux rendus par la forêt, optimisation d’une pompe à carbone, ou encore fournisseur d’un matériau renouvelable et à longue durée de vie, indispensable à la décarbonation de notre société.

2024-07-05

Projections des stocks et flux de carbone du secteur forêt-bois français dans un contexte de changement climatique

Par Claire BASTICK, Antoine COLIN et Henri CUNY

Institut national de l’information géographique et forestière (IGN)

Et Marin CHAUMET, Gérard DEROUBAIX, Mouchira LAHIANI, Lucile SAVAGNER et Estelle VIAL

Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA)

Afin d’atteindre la neutralité carbone en 2050, la France s’est fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La forêt et le bois sont des éléments clés dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone du fait de leur capacité à séquestrer du carbone et à éviter, grâce à l’emploi du bois, des émissions de carbone fossile. Pour accompagner ces stratégies, les pouvoirs publics et les acteurs économiques s’appuient sur des informations et expertises documentées. Cet article résume les principales conclusions de l’étude IGN-FCBA de mai 2024 sur le potentiel d’atténuation du changement climatique du secteur forêt-bois hexagonal [1].

Divers scénarios d’évolution conjointe de la ressource forestière et du bilan carbone de la filière ont été simulés aux horizons 2050 et 2080, en tenant compte d’un gradient de niveaux de récolte, d’effets du changement climatique et de stratégies de renouvellement. Ces projections dont les hypothèses ont été validées avec des experts spécialisés, mobilisent les outils et les connaissances scientifiques et techniques les plus à jour.

2024-07-06

Évolution de la santé des forêts, zoom sur les crises récentes

Par Fabien CAROULLE

Département de la santé des forêts du ministère de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Depuis 2015, les conditions générales ont brutalement changé dans le suivi de la santé des forêts. L’exception qu’avaient constitué la sécheresse et la canicule estivales de 2003 est devenue presque chaque année la règle, impliquant des réactions fortes et variées du milieu forestier, sur le court comme sur le long terme.

2024-07-07

Observer, adapter, renouveler les forêts

Par Albert MAILLET

Direction générale de l’Office national des forêts (ONF)

La forêt française est confrontée au défi du changement climatique et elle souffre. Le choix d’une stratégie suppose un diagnostic amont pertinent. L’inventaire forestier national fournit un premier socle de données régulièrement mis à jour. La mission LIDAR HD complète cette vision de la ressource ligneuse. Le Département santé des forêts nous renseigne, quant à lui, sur l’état sanitaire des forêts. Enfin le réseau RENECOFOR détecte les tendances de fond. Les outils de simulation pour des scénarios climatiques futurs, tels que CLIMESSENCES et ZOOM 50 permettent de vérifier le degré de compatibilité climatique d’une essence, donc de déterminer à quel moment et à quel endroit cette espèce pourrait basculer en inconfort climatique. On peut ainsi bâtir une stratégie de réponse graduelle, proportionnée au risque, diversifiée, et soutenue par une mobilisation volontariste des ressources génétiques forestières disponibles, le tout dans le cadre du concept de forêt mosaïque.

2024-07-08

La forêt privée et les modes de gestion dynamique

Par Roland de LARY

Directeur général du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)

Et Laurent de BERTIER

Directeur général de Fransylva

La forêt privée française appartient à 3,5 millions de propriétaires. Sa gestion sur 12,5 millions d’hectares est encadrée par différents documents de gestion durable plus ou moins obligatoires et/ou recommandés. Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est le garant de ces efforts qui permettent une réactivité face aux aléas du climat. Fransylva agit pour les forestiers privés en France et en Europe, aux côtés de ses partenaires de la filière forêt-bois. La fédération rassemble des femmes et des hommes engagés pour les générations futures en adaptant les forêts françaises aux changements climatiques.

2024-07-09

Les Communes forestières, engagées pour la défense des forêts françaises

Par Philippe CANOT

Président de la Fédération nationale des Communes forestières (FNCOFOR)

Les élus ont une place particulière au sein de la filière forêt-bois en tant qu’aménageur du territoire et de leurs nombreux rôles. Conscients des enjeux en cours pour les forêts, ils agissent déjà pour trouver des solutions, avec les autres acteurs de la filière, pour adapter les forêts au changement climatique. Au sein des Communes forestières, ils favorisent l’utilisation du bois en circuit court, la contractualisation pour valoriser les bois des forêts communales et cherchent à impliquer les plus jeunes sur ces sujets d’avenir, notamment avec le programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école ». Ils mobilisent également les propriétaires forestiers pour améliorer le foncier forestier et promouvoir ainsi une bonne gestion sylvicole en France et ont une vigilance accrue des risques. Ces défis à relever pour les forêts, au service de l’intérêt général, pour les générations futures nécessitent d’anticiper, de planifier, et d’aménager les territoires.

2024-07-10

Migration assistée des essences forestières : un levier d’adaptation parmi d’autres

Par Brigitte MUSCH

Office National des Forêts (ONF)

Et Éric PAILLASSA

Centre national de la propriété forestière (CNPF)

Le changement climatique de par sa vitesse inégalée bouleverse les écosystèmes forestiers. Face à ce défi, les forestiers tentent de trouver des solutions pour rendre la forêt la plus résiliente possible. Les ressources génétiques et en particulier la migration assistée font partie de la stratégie d’adaptation des forêts. La migration assistée s’appuie sur un processus biologique naturel que les espèces utilisent pour être en adéquation avec le milieu dans lequel elles se développent. Les forestiers mettent en œuvre la migration assistée aussi bien au niveau des provenances (au sein de l’aire de répartition de l’espèce) que d’espèce (accroissement de l’aire de répartition d’une essence présente sur le continent européen). L’objectif est d’identifier et planter des provenances et des essences plus adaptées aux stress hydriques prolongés et aux fortes chaleurs pour enrichir les ressources en place. Nonobstant, ils prêtent une attention très particulière aux risques de mal adaptation de ce matériel forestier aux conditions actuelles et à la perturbation des écosystèmes.

2024-07-11

Évolution adaptative des chênes et changement climatique

Par Antoine KREMER

UMR Biodiversité, Gènes et Communautés de l’INRAE - Université de Bordeaux

Cet article met l’accent sur les mécanismes évolutifs à l’œuvre dans les peuplements forestiers, qui pourraient contribuer à leur adaptation au changement climatique en cours, dans le contexte de leur renouvellement par régénération naturelle. En prenant pour exemple les chênes, il s’appuie sur les connaissances acquises sur les trajectoires historiques, à différentes échelles de temps, qui ont modulé les réponses des arbres à des crises écologiques antérieures. Il s’attache ensuite à décrire les mécanismes de sélection naturelle et d’introgression adaptative, qui façonnent l’adaptation à l’évolution climatique en cours. Enfin, dans un dernier paragraphe sont évoqués les enseignements qui peuvent être tirés de cette analyse en matière de gestion et de sylviculture.

2024-07-12

Proposition d’un scénario de convergence offre-demande de la filière bois

Par Hughes-Marie AULANIER

Principal - Carbone 4

Et Gabriel FOLLIN-ARBELET

Chef de Projet - Carbone 4

Et, en qualité de représentants du « groupe noyau » coordinateur de la filière bois,

Maxime CHAUMET, délégué général de France Bois Forêt,

et Jean-Luc DUNOYER, directeur de projet du Comité Stratégique de Filière Bois

La forêt est un écosystème complexe avec de multiples fonctions écologiques, économiques et sociales. Cet écosystème est aujourd’hui bouleversé dans le contexte du changement climatique et de la volonté de tendre vers la neutralité carbone. Carbone 4 a accompagné la filière forêt-bois en 2023 pendant un an, en lien avec France Bois Forêt, Codifab et Copacel et avec le soutien du CSF Bois, pour construire collectivement un scénario de filière faisant face à ces défis et articulant l’offre et la demande ‘bois-biomasse’ pour la France métropolitaine à horizon 2050.

Ce travail en « grande filière » est inédit par l’exhaustivité de son périmètre d’analyse tout comme par la mobilisation de l’ensemble des acteurs de la chaîne de valeur forêt-bois. Le scénario de convergence qui en découle permet ainsi de structurer une vision fédératrice pour l’avenir de la filière. Il trace un chemin de crête à emprunter, exigeant par les multiples transformations qu’il nécessite pour arriver à bon port, mais cohérent quant à la contribution de la filière à l’économie nationale, à l’emploi et à l’atteinte de la neutralité carbone et ainsi porteur de sens pour tous ses acteurs, de l’amont à l’aval.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-13

Construire et rénover l’habitat avec le bois

Par Dominique COTTINEAU

Délégué général de l’Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)

Et Nicolas DOUZAIN-DIDIER

Délégué général de la Fédération Nationale du Bois (FNB)

Le bois a une longue histoire dans la construction, et possède de nombreux atouts pour redevenir incontournable : seul matériau naturel et renouvelable, il répond aux objectifs de neutralité carbone que la France s’est fixés dans le cadre de sa Stratégie Nationale Bas Carbone et de ses différentes échéances. Le marché du logement connaît une mutation sans précédent ces dernières années, que ce soit en maison individuelle ou en immeubles d’habitation, dans le neuf comme en rénovation. Les aspirations des citoyens tendent à favoriser un environnement sain pour les occupants du bâtiment et respectueux de la planète, et la massification de la construction bois répond à ces nouveaux besoins. L’Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB) et la Fédération Nationale du Bois (FNB) font le tour d’horizon des solutions constructives bois et de leurs avantages.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-14

La construction bois : bas carbone, sûre et efficiente

Par Michel VEILLON

Directeur général d’Ossabois

Le bois est un matériau de construction séculaire qui a fait ses preuves. Aujourd’hui, grâce à la science, ses performances sont parfaitement caractérisées, et avec l’aide de la technologie, on sait le mettre en œuvre de manière optimisée, industrielle et sûre. Ses qualités historiques (facilité de transformation, légèreté et isolation) sont renforcées par sa capacité à absorber et à stocker à long terme du CO2.

Son association avec d’autres matériaux tels que le béton et le métal ne fait que le sublimer.

Son utilisation dans la construction, naturellement hors-site, favorise l’optimisation de matière ainsi que la réversibilité et la gestion de la fin de vie des bâtiments.

Financièrement, sa mise en œuvre rapide et sur une base industrielle offre des coûts maîtrisés, une immobilisation financière réduite. La future prise en compte du coût carbone réel, montrera les bénéfices de la construction bois.

En outre, dans un contexte de mondialisation, la construction bois participe à la souveraineté de la France en favorisant sa réindustrialisation et la création d’emplois peu délocalisables. Son développement est aussi urgent que bienvenu pour construire un monde plus durable et plus beau, à un juste équilibre entre sécurité, environnement et coût.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-15

Le bois dans les bâtiments et équipements des Jeux Olympiques de Paris 2024

Par Georges-Henri FLORENTIN

Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts honoraire, secrétaire de la section Forêt filière Bois de l’Académie d’Agriculture de France, président de France Bois 2024

En Septembre 2017 la France a gagné l’organisation des Jeux de Paris. En 2018, le Comité Stratégique de la Filière Bois décide d’en faire l’un de ses deux projets structurants. L’objectif est de réaliser « des bâtiments et équipements bois exemplaires, utilisant 50 % de bois français ». À l’été 2018 est créée France Bois 2024, structure projet légère chargée de mettre en œuvre ce projet collectif. Tous les résultats techniques, économiques et les innovations sont offerts à tous pour préparer la transition décarbonée de la construction du XXIe siècle avec pour objectif de rejoindre les performances de la Scandinavie, des pays germanophones, de l’Amérique du Nord, de l’Australie, de la Nouvelle Zélande et du Japon. Les résultats de six années d’actions présentés ici et dans l’ouvrage « 2024, le bois sur le podium pour décarboner la construction » aux éditions Les Halles montrent que cela est possible.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-16

Vers une économie de la fonctionnalité : réemploi et recyclage

Par Jean-Louis LOUVEL

Président-fondateur de PGS GROUP

Les palettes en bois sont essentielles à l’économie circulaire, facilitant le transport et le stockage des marchandises tout en incarnant la durabilité par leur réutilisabilité et recyclabilité. Utilisées depuis le début du XXe siècle, elles soutiennent l’économie de la fonctionnalité, minimisant les déchets et maximisant l’utilisation. Leur réemploi et recyclage offrent des avantages économiques et environnementaux, réduisant la consommation de ressources et la production de déchets. Les initiatives de réemploi et les innovations technologiques, telles que le suivi RFID, améliorent leur gestion. Le recyclage transforme les palettes en fin de vie en nouveaux produits, soutenant ainsi une gestion durable des ressources. Les politiques gouvernementales et les pratiques industrielles jouent un rôle clé dans la promotion de ces pratiques durables.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-17

Meubler et aménager en bois : un modèle souhaitable pour concilier décarbonation et réindustrialisation en France

Par Cathy DUFOUR

Déléguée générale de l’Ameublement français

L’ameublement est au cœur du quotidien des Français : à la maison, au bureau, dans les tiers-lieux, dans l’espace public… Le bois occupe une place prépondérante dans les matériaux mis en œuvre par les fabricants français d’ameublement et d’agencement : sous forme de panneaux à base de bois ou de bois massif, il représente 85 % du poids total des matériaux mis en œuvre dans la fabrication française. À l’heure où les forêts françaises doivent s’adapter au changement climatique, quels défis se présentent à la filière française de la fabrication d’ameublement ? Deux études récentes conduites respectivement par EY et Carbone 4 ont permis d’éclairer les industriels sur les enjeux et leviers qui les attendent pour contribuer à l’atteinte des objectifs 2030-2050 de décarbonation de l’économie française. Avec un défi majeur : allonger la durée de vie des produits pour contribuer à stocker du carbone et préserver les ressources.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-18

L’industrie papetière : un convertisseur de carbone biogénique contribuant à la lutte contre le changement climatique

Par Paul-Antoine LACOUR

Copacel

L’industrie papetière, en tant qu’utilisatrice de la cellulose produite par les végétaux ligneux, met sur le marché des produits composés de carbone biogénique (emballages, articles d’hygiène, molécules diverses), et substitue ainsi des biens manufacturés dérivés de carbone fossile. Sa contribution à la lutte contre le changement climatique passe également par un usage énergétique croissant de la biomasse ligneuse, ce qui lui permet de substituer de manière accrue des combustibles fossiles. Cette capacité à produire des matériaux biosourcés est cependant tributaire de la capacité qu’auront à l’avenir les forêts à fournir du bois, et donc à s’adapter aux conséquences du changement climatique.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-19

Le bois énergie, une énergie renouvelable incontournable à la transition énergétique

Par Émilie MACHEFAUX, Nicolas TONNET et Jérôme MOUSSET

Agence de la Transition écologique (ADEME)

Alors que la directive 2023/2413 du 18 octobre 2023 sur les énergies renouvelables (RED III) fixe un nouveau cap ambitieux selon lequel « les États membres veillent collectivement à ce que la part d’énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale brute d’énergie de l’Union en 2030 soit d’au moins 42,5 % », la chaleur renouvelable produite à partir de bois représente un enjeu stratégique de la transition énergétique. En créant des voies de valorisation pour des résidus ou des coproduits qui ne trouveraient pas de débouchés, le bois énergie est une composante essentielle de l’équilibre économique de la filière bois dans son ensemble. Cependant, compte tenu des incertitudes sur la ressource disponible liées au changement climatique et des nouveaux usages de la biomasse, il convient d’avoir une vision systémique de la ressource et des valorisations. En France, la ressource bois est renouvelable, le gisement reste cependant limité, aussi il est important de l’utiliser de façon optimisée et là où elle est la plus pertinente pour répondre aux besoins de la transition écologique.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-20

Investir dans les outils de production et la captation de valeur ajoutée en France

Par Sylvain BORDEBEURE

Référent filière bois à l’ADEME à la direction Bioéconomie et Énergies renouvelables

Et Dominique WEBER

Président du Comité Stratégique de Filière Bois (CSF Bois)

Bien que la France bénéficie d’une ressource forestière importante et diversifiée, les filières de première et seconde transformation restent encore insuffisamment capacitaires et pour leur montée en gamme afin de limiter la dépendance de la France aux importations, avec un impact économique et environnemental pouvant donc être amélioré pour plus de souveraineté. Le soutien de nombreux projets industriels dans le cadre de France 2030 devrait permettre un rééquilibrage progressif de notre balance commerciale et de mieux répondre aux besoins notamment du marché de la construction, avec la production de produits d’ingénierie. Le développement des capacités de séchage est également un enjeu fort, intégrant la valorisation sur site des connexes de plus faible qualité pour une maîtrise des besoins énergétiques. La filière forêt-bois est identifiée comme un chantier prioritaire de la planification écologique, avec des dispositifs de soutien qui se poursuivent pour développer et optimiser la valorisation des ressources forestières, notamment celles qui sont issues de peuplements sous-exploités, sinistrés, dépérissants et/ou vulnérables aux effets du changement climatique.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-21

Forêt, territoire et société

Par Anne-Catherine LOISIER

Sénatrice de la Côte d’Or

La forêt française est d’intérêt général comme l’indique le code forestier. Ses atouts sont multiples qu’il s’agisse de contribuer à la neutralité carbone, de développer une économie circulaire et des emplois non délocalisables, d’assurer une ressource pour la biodiversité, pour les usages du bois comme matériau ou comme source d’énergie, de favoriser les loisirs et le tourisme vert. Elle est confrontée à des menaces : incendies et sécheresses, scolytes, gibier, sous-investissement dans son renouvellement ou pratiques inappropriées pour sa résilience. Y répondre passe par la mobilisation de financements, une gouvernance adaptée incluant les collectivités locales mais également une coopération internationale. Un sommet pour l’avenir de la forêt devrait permettre une meilleure prise de conscience des enjeux de long terme dont elle est porteuse.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-22

Le Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets : une expérience de dialogue territorial en contexte de conflit forestier

Par Jean CACOT et Vincent GUICHARD

Bibracte EPCC

Marieke BLONDET et Éric LACOMBE

Centre de Nancy d’AgroParisTech et laboratoire Silva (UMR 1434)

Philippe BARRET et Nicolas LE MÉHAUTÉ

DialTer

Le site de la ville antique de Bibracte, qui occupe l’un des sommets du Morvan, le mont Beuvray, doit une partie de sa valeur patrimoniale à la forêt qui sert d’écrin aux vestiges archéologiques. Domaine public de près de 1 000 hectares, c’est un haut lieu patrimonial de la Bourgogne, protégé au titre des Monuments historiques et à celui des Sites, qui accueille environ 100 000 visiteurs par an. Les effets déjà notables du changement climatique sur les peuplements forestiers du site induisent une situation nouvelle à tous points de vue, y compris celui des interrogations montantes du public, qui peuvent prendre parfois la forme de critiques véhémentes, sur la façon dont est conduite la gestion de ce massif forestier. Pour affronter ces difficultés, a été mis en place un dispositif de recherche qui participe d’une expérimentation plus large conduite sous couvert de la démarche Grand Site de France et qui comprend une composante de dialogue territorial.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-23

Les chiffres clés de la Veille économique mutualisée (VEM) de la filière forêt-bois

Par Éric TOPPAN

France Bois Forêt

Et Mouchira LAHIANI

Institut Technologique FCBA

La filière forêt-bois s’est dotée d’un outil inédit regroupant toutes les données existantes qui permet de produire les chiffres clés de la filière. Ainsi, en 2022 la production en valeur de l’ensemble de la filière forêtbois a atteint 76,6 Mds€. La valeur ajoutée s’est élevée à 24 Mds€ en hausse par rapport à 2021 de 4 % principalement portée par le bois énergie et l’amont forestier. L’augmentation de la valeur ajoutée de la filière est plus rapide que celle de l’économie française.

Le nombre d’ETP s’établit désormais à un peu plus de 417 000 en 2022. La filière forêt-bois représente ainsi 12,9 % de l’emploi des filières à base industrielle. Le solde du commerce extérieur de la filière bois s’établit à – 11 Mds€ en 2022, en dégradation de 24 % par rapport à l’année 2021 (à un rythme moins rapide que le déficit commercial de l’économie française). Cela s’explique par une très forte demande, notamment dans la construction et la rénovation et les besoins de diversification énergétique dans le contexte de fortes hausses des prix. Avec un taux de couverture de la demande par l’offre nationale de 55 % et un faible taux d’exportation (30 %), la filière forêt-bois française se caractérise par son orientation vers le marché intérieur. Les différents produits de la filière sont réalisés avec une part importante de bois provenant de ressources françaises, avec des retombées socio-économiques associées : réduction des émissions de carbone, emplois et valeur ajoutée créés dans les territoires...

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-24

Les forêts et la filière bois dans le Grand Est face aux conséquences des changements climatiques : menaces et perspectives

Par Jean-Pierre RENAUD

Vice-président de Fibois Grand Est

Les forêts occupent une place essentielle dans la région Grand Est. La filière forêt-bois apporte aux territoires une activité durable et permet de dégager d’importantes ressources qui sont valorisées par un réseau très varié d’entreprises dont certaines sont des leaders dans leur domaine au plan national. Depuis 2018, les forêts subissent les conséquences des changements climatiques avec la répétition d’étés secs et très chauds. Toutes les grandes essences régionales sont touchées à commencer par l’épicéa, durement affecté par la pullulation de scolytes qui ont dévasté la plupart des peuplements de basse altitude. Ces phénomènes sont appelés à durer et conduisent à une dégradation moyenne des produits tirés des récoltes forestières. Des mesures conservatoires doivent donc être prises et les entreprises de transformation doivent s’adapter pour traiter et valoriser au mieux ces « bois de crise » qui constituent désormais une part significative de la récolte issue de nos forêts. Une orientation prioritaire en bois d’œuvre des produits forestiers permettra à l’ensemble de la filière d’améliorer son bilan carbone par une augmentation de sa durée de séquestration. Cela nécessitera d’importants investissements et des efforts de recherche notamment pour les essences feuillues, majoritaires dans notre région.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

2024-07-25

La feuille de route forêt-bois dans la planification écologique

Par Antoine PELLION

Secrétaire général à la Planification écologique

Et Vincent HULIN

Directeur de programme Biodiversité

La planification écologique vise à tracer des trajectoires de long terme pour atteindre nos objectifs environnementaux : réduire les émissions de gaz à effet de serre, s’adapter aux changements climatiques, préserver la biodiversité et les ressources, et améliorer la santé humaine. Le Secrétariat Général à la Planification Écologique (SGPE) est chargé de tracer ces perspectives et de les ancrer dans la réalité, en les déclinant en leviers d’action efficaces fondés, notamment, par les connaissances scientifiques. La forêt est un écosystème essentiel pour la réussite de notre transition écologique, par sa capacité à stocker du carbone, à abriter une biodiversité riche et à fournir des matériaux de manière renouvelable. Cependant, les crises amplifiées par le réchauffement climatique (incendies, sécheresses, crises sanitaires) mettent à mal cet écosystème. Et la réalité de nos forêts, notamment privées, peut complexifier la mise en œuvre de certaines politiques publiques.

Nous mettons ici en avant quatre leviers de la planification concernant la forêt. D’abord, mieux comprendre et connaître nos forêts en soutenant les organismes de collecte de données et de recherche. Puis, mieux les protéger des risques naturels en privilégiant la conservation et l’émergence d’écosystèmes résilients. Par ailleurs, mieux gérer et renouveler nos forêts en laissant la main aux spécialistes de ces milieux. Enfin, favoriser l’usage des produits forestiers qui stockent du carbone. La conservation ou l’allocation des ressources forestières pourraient et devraient faire office d’exemple de la planification écologique, pour étendre celle-ci à l’ensemble des secteurs dans le cadre de la nécessaire transition écologique. C’est ce à quoi s’attelle le SGPE.